

Pour nous contacter :

Mme LUCAS Emmanuelle(directrice du centre) 07 71 08 41 11

Mme GAUTHIER Delphine 06 16 57 95 53

Informations/Actualités/Téléchargement -Dossier d'inscription et sanitaire des Familles Rurales sur

www.prunay-le-gillon.fr

(Vie locale /Association culture et détente /Familles Rurales)

Les documents indispensables à l'inscription

- ✓ **Dernier avis d'imposition pour les tranches 1 à 5**
OU
- ✓ **Signature obligatoire sur feuillelet inscription de la période choisie pour la tranche 6 et /ou choix d'une non communication des revenus**
- ✓ **Votre numéro d'allocataire CAF ou MSA**
- ✓ **Le dossier sanitaire comprenant les autorisations, la fiche sanitaire de liaison et la photocopie du carnet de vaccination**
 - Ce dossier est valable un an
- ✓ **Votre cotisation d'adhérent à l'association familles rurales pour l'année en cours**
- ✓ **Votre règlement**

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes pour l'année 2017,
aux périodes suivantes :

-
- **Vacances de Février** du 13 au 17 février 2017
- **Vacances D'Avril** du 10 au 14 avril 2017
- **Vacances de Juillet** du 10 au 28 juillet 2017

ACCUEIL DE LOISIRS

FEVRIER 2017

PRUNAY LE GILLON

Ouvert à tous les enfants scolarisés de 3 à 12 ans.

Du 13 AU 17 FEVRIER 2017



INSCRIPTIONS
Le Vendredi 28 JANVIER à 20h
à l'ancienne ECOLE MATERNELLE de
Prunay le Gillon.
Située derrière la mairie

Le centre est ouvert

- de 9 H à 12 H et de 13H30 à 17H00.
- Garderie gratuite de 7H30 à 9H et de 17H00 à 18H30
- Cantine possible le midi. Goûter inclus dans le tarif.

Les enfants seront accueillis dans les locaux de l'ancienne Ecole Maternelle situés derrière la mairie

Attention : les places étant limitées, compte tenu du nombre de demande, ne seront enregistrées prioritairement à la fois les enfants de la commune et les adhérents.

Selon le nombre d'enfants inscrits par tranche d'âge, nous nous réservons l'option de mettre les enfants sur liste d'attente.

GRILLES TARIFAIRES

La caisse d'allocations familiales alloue à l'association une subvention par jour de présence effective pour chaque enfant.

Les tranches de 1 à 6 sont imposées par la caisse d'allocations familiales.

Pour calculer votre tranche de tarifs, il vous faut tenir compte de **vos revenus annuels (avant abattements). Le revenu est celui des 2 conjoints, mariés, concubins ou pacsés.**

Dans le cas d'une première inscription cette année, nous fournir une copie de votre avis d'imposition (sous enveloppe fermée). Les tarifs sont calculés au choix avec ou sans cantine.

Toute inscription ne sera définitive que lorsque le dossier d'inscription sera complet.

Une réduction de 10 % sera appliquée au séjour à partir du deuxième enfant.

Carte d'adhérent 2017 Familles Rurales obligatoire : 25 €

Toute absence hors maladie est due. En cas de maladie, le certificat médical est obligatoire.

Toute annulation d'inscription avec cantine ou modification moins d'une semaine avant le début du centre **engendrera** le règlement des deux premiers jours de cantine.

Nous pouvons vous fournir à la fin du séjour une attestation pour déductions fiscales (enfant de moins de 7 ans) et pour les aides extérieures (CE).

Les inscriptions à la semaine restent prioritaires sur les inscriptions à la journée.

Les tarifs à la journée ne pourront bénéficier d'aucune réduction.

Prix de base par enfant et par semaine

TRANCHE 1 DE 0 A 12 000 €	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	CANTINE	SANS AVEC	SANS AVEC	
Semaine 5 jours	33	53	40	60

TRANCHE 2 DE 12 001 € A 18 000 €	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	CANTINE	SANS AVEC	SANS AVEC	
Semaine 5 jours	38	58	45	65

TRANCHE 3 DE 18 001 € A 24 000 €	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	CANTINE	SANS AVEC	SANS AVEC	
Semaine 5 jours	43	63	50	70

TRANCHE 4 DE 24 001 € A 30 000 €	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	CANTINE	SANS AVEC	SANS AVEC	
Semaine 5 jours	48	68	55	75

TRANCHE 5 DE 30 001 € A 36 000 €	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	CANTINE	SANS AVEC	SANS AVEC	
Semaine 5 jours	53	73	60	80

TRANCHE 6 DE 36 001 € ET +	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	CANTINE	SANS AVEC	SANS AVEC	
Semaine 5 jours	58	78	65	85

TARIFS CENTRE à la journée

Prix de base par enfant

TRANCHE 1 à 3 DE 0 A 24 000 €	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	CANTINE	SANS AVEC	SANS AVEC	
	10	14	12	16

TRANCHE 4 à 6 DE 24 001 € Et +	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	CANTINE	SANS AVEC	SANS AVEC	
	13	17	15	19